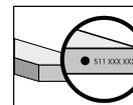


# [303] POSE COLLÉE CREATION 30 / CREATION 55 / CREATION 70

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



## 1. DOMAINE D'UTILISATION

MATÉRIAUX	CREATION 30 LAMES ET DALLES	CREATION 55 LAMES ET DALLES	CREATION 70 LAMES ET DALLES
CONSTRUCTION PRODUIT	2 mm dont 0,30 de couche d'usure	2,5 mm dont 0,55 de couche d'usure	2,5 mm dont 0,70 de couche d'usure
CLASSEMENT UPEC OU EUROPÉEN	UPEC : U2S P2 E2 C2 CEN : 23-31	Support Béton UPEC : U3 P3 E2 C2 CEN : 32-41 Support Bois, chape à base de sulfate de calcium U3 P3 E1 C2 / 32-41	UPEC : U4 P3 E2 C2 CEN: 34-43
DOMAINE D'EMPLOI	Se référer au Guide de choix des matériaux du catalogue général GERFLOR	Logements, bureaux et magasins correspondant au classement du matériau	Se référer au Guide de choix des matériaux du catalogue général GERFLOR

CONDITION DE POSE	Revêtement de sol mis en œuvre dans des locaux à température contrôlée. TEMPERATURE COMPRISE ENTRE 15 et 25°C.
TEMPERATURE AMBIANTE D'USAGE	Amplitude thermique acceptée après la pose par rapport à la température ambiante moyenne: +10°C à +30°C Au-delà, collage en plein des lames sur toute la surface avec colle résistante à haute température et pour toute zone avec baie vitrée étant exposée directement au soleil, puits de lumière, nous conseillons de réguler la température (climatiseur...) ou d'empêcher d'avoir des rayonnements directs (rideaux, voiles...) sur le matériau.
DEVANT OU SOUS DES ZONES VITRÉES	Pour ces raisons, une installation à proximité de baies vitrées ou fenêtres de toit (variation de température importante) nécessitera un collage type PU 2 composants (Mapei G 19 ou G 20) ou acrylique type Gerflor Clim Adhesive ou Power Elastic de Bostik.

SUPPORTS ADMIS	
SOL BÉTON, BÉTON PEINT, BÉTON RAGRÉE CHAPE ANHYDRITE, CHAPES CIMENT LIQUIDES	Respecter la préparation de support avant de coller les lames ou dalles Voir paragraphe 2.1
REVÊTEMENTS PVC EN DALLES ET LÉS COMPACTS	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90% de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les lames / dalles CREATION après séchage, Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support,
REVÊTEMENTS PVC EN LÉ /DALLES AVEC MOUSSE	Non recommandé risque important de poinçonnement
POSE SUR PLANCHER BOIS ET PANNEAUX DÉRIVÉ DU BOIS : EN RÉGLE GÉNÉRALE, LES PLANCHERS AYANT UNE SOUPLASSE À LA MARCHÉ ET UNE DILATATION IMPORTANTE, LA MISE EN ŒUVRE DE PRODUIT EN DALLES OU EN LAMES N'EST PAS RECOMMANDÉE	SUPPORTS BOIS ADMIS : Parquet cloué sur lambourdes espacées de 0,30m maximum, ventilé en sous face, plancher de doublage (19mm) fixé sur parquet cloué et ventilé en sous face, SUPPORTS BOIS NON ADMIS : Plancher sur solivage, parquet flottant, parquet collé, panneaux de particule flottant, panneaux OSB,
CARRELAGE	Il ne doit pas comporter de désaffleure et les joints ne doivent pas être creux, Réaliser un enduit de lissage pour éliminer les irrégularités
SOL CHAUFFANT	
SOL CHAUFFANT À CIRCULATION D'EAU CHAUDE MAXIMUM 28 °	Possible
SOL CHAUFFANT PRE (PLANCHER RAYONNANT ELECTRIQUE) LA RÉGLEMENTATION DEMANDE ≤ 0,15 M² X ° KELVIN / WATT	Possible
PLANCHERS RÉVERSIBLES À EAU BASSE TEMPÉRATURE	Possible
SUPPORTS NON ADMIS	
POSE SUR STRATIFIÉ	Proscrite, Dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support si nécessaire,
SOUS COUCHE	Dépose obligatoire de sous couches isophoniques ou autres existantes,
REVÊTEMENT TEXTILE (MOQUETTE)	Proscrite, Dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support,
POSE SUR DALLE VINYL AMIANTE	Proscrite
<b>En cas de supports non nommés dans cette liste: nous consulter.</b>	

**IMPORTANT :** Les informations contenues dans ce documents sont valables à compter du : 01/09/2015 et susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que le présent document est bien celui en vigueur.

### 2. SUPPORTS

#### ■ 2.1. TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR SUPPORTS BÉTON

##### Préparation :

Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autre corps étranger.

Si le support ne répond pas aux exigences requises, un enduit de ragréage devra être réalisé :

- Sur support avec un taux d'humidité <4.5% les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P3
- Sur support avec un taux d'humidité compris entre 4.5% et 7%, il est nécessaire d'employer des enduits de lissage ou des primaires spécifiques (Voir avec les fabricants de ragréage)
- Sur support avec un taux d'humidité > à 7% nous préconisons un système de protection anti-remontée d'humidité avant l'application d'un enduit de ragréage.

**Taux d'humidité accepté sur chape liquide à base de sulfate de calcium : <1%**

##### Ragréage localisé :

Un mortier de résine (bénéficiant de la marque NF Produits de réparation des ouvrages en béton) peut être réalisé de façon ponctuelle là où le support ne présente pas la planéité ou l'état de surface requis.

##### Traitement des fissures :

Elles sont traitées avant l'application d'un enduit de ragréage (voir conseil de préparation des support)

##### Traitement des joints :

**Joints de retrait :** Ils sont traités avant l'application d'un enduit de ragréage

**Joints de construction :** Assimilé à des fissures, traitement idem.

**Joint de dilatation :** Joints sans différence de niveau : Le profilé RM 20-5 avec bandes PVC de la Société COUVRENEUF couvre le joint.  
Joints avec profilé de recouvrement : Le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul coté.

### 3. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Pour poser les dalles et les lames CREATION, les conditions de pose sur le chantier doivent être impérativement respectées comme suit :  
La température ambiante idéale doit être comprise entre 15 et 26°C, 24 heures avant la pose et aussi pendant 24 heures après la pose.  
Les lames ou les dalles doivent être stockés dans les mêmes conditions, afin d'éviter des variations dimensionnelles du matériau.  
Si les dalles ou les lames ont été stockées dans des conditions supérieures à 12°C, elles doivent être déchargées de la palette et stockées sans empilement (pas plus de 5 boîtes).  
Si les dalles ou les lames ont été stockées dans des conditions inférieure à 12°C, les boîtes doivent être ouvertes et les dalles ou les lames étalées dans la zone où elles doivent être installés. Ceci permettra aux lames ou dalles LVT de s'acclimater plus rapidement

#### ■ 3.1 - MISE EN ŒUVRE SUR SOLS CHAUFFANTS

Le titulaire du lot chauffage aura mis en service et arrêté le chauffage des sols chauffants conformément aux dispositions de mise en œuvre décrites à l'article 6.2.4 de la NF P 62-203 (DTU 53.2) :  
Le séchage naturel du support doit être complété par une mise en route progressive de l'installation de chauffage avant la pose du revêtement de sol conformément aux prescriptions des systèmes.  
Le chauffage sera toutefois interrompu 48 heures avant l'application de l'enduit de préparation de sol.

#### ■ 3.2 - MISE EN ŒUVRE DANS DES LOCAUX AYANT DES PUIITS DE LUMIERE OU DES GRANDES BAIES VITREES

Dans les locaux présentant des baies vitrées, des grandes fenêtres ou des puits de lumière, la température au niveau du sol peut atteindre 40-50°C sous l'ensoleillement.

Il sera nécessaire d'une part d'utiliser des colles acceptant des fortes températures et d'autre part de réguler la température de la pièce (climatiseur,...) et/ou d'empêcher les rayonnements directs sur le revêtement de sol (rideaux, voile,...).

Nous vous conseillons de vous mettre en relation avec votre fabricant de colle pour le choix de la colle.

Mélanger les lames de plusieurs cartons de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris.

## [303] POSE COLLÉE CREATION 30 / CREATION 55 / CREATION 70

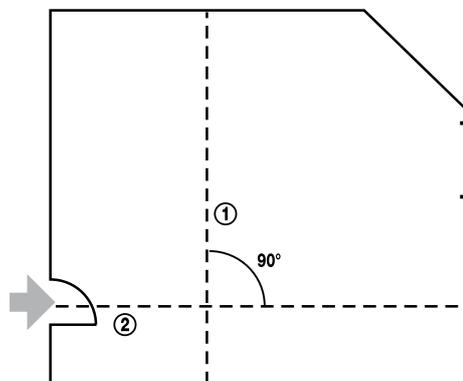
## 4. MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

Les dalles ou les lames doivent être sorties de leur carton au minimum 24 heures avant la pose et stockées à plat, sur un support plan et continu dans le local de pose.

**IMPORTANT :**

Sens de pose : voir tableau général (chapitre 2).

1. L'axe parallèle à l'entrée principale,
2. La perpendiculaire à cet axe en équilibrant les découpes de dalles.

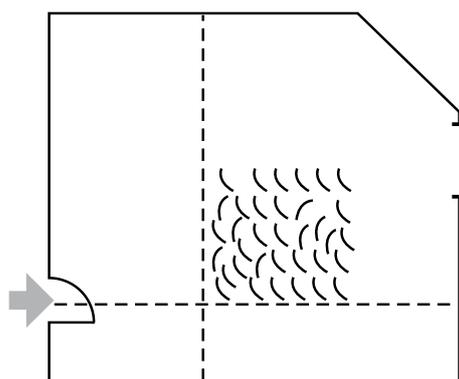
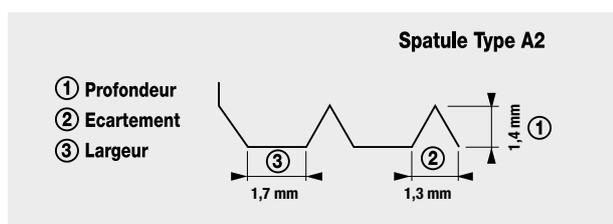


## 5. COLLAGE

L'application se réalise par simple encollage à partir de colles en dispersion aqueuse déposées à la spatule finement dentée. Consommation : environ 300 / 350 g/m<sup>2</sup>, spatule type A2 (spécification TKB). Changer de spatule aussi souvent que nécessaire pour le respect de cette prescription.

**ATTENTION:**

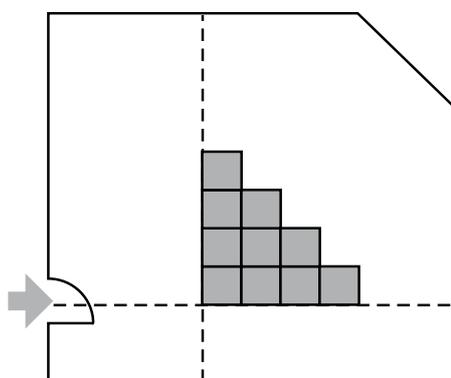
Pour les locaux présentant des baies vitrées, des grandes fenêtres ou des puits de lumière, nous vous conseillons de vous mettre en relation avec votre fabricant de colle pour le choix de la colle.

**ATTENTION !**

- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Temps de gommage insuffisant : formation de cloques.
- Temps de gommage dépassé : mauvais transfert de la colle sur le matériau.

Encoller la surface qui permet de ne pas dépasser le temps de travail de la colle.

Supprimer les taches de colle fraîche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

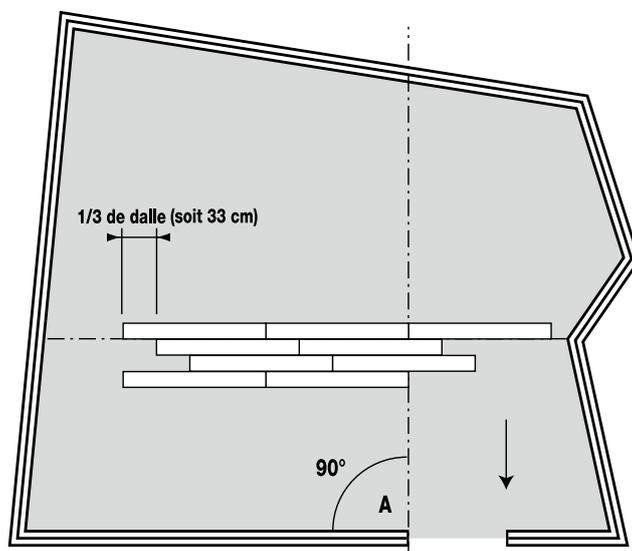
ENCOLLAGE DU SUPPORT ET APPLICATION DES DALLES  
A - Pour format carré (MINERAL)

- Appliquer les dalles en escalier selon les axes sur le support.
- Veiller au bon jointoiement des dalles.
- Pose à 90° (voir chapitre POSE DES DALLES).

### B - Pour format lames Bois

#### Principe de mise en œuvre

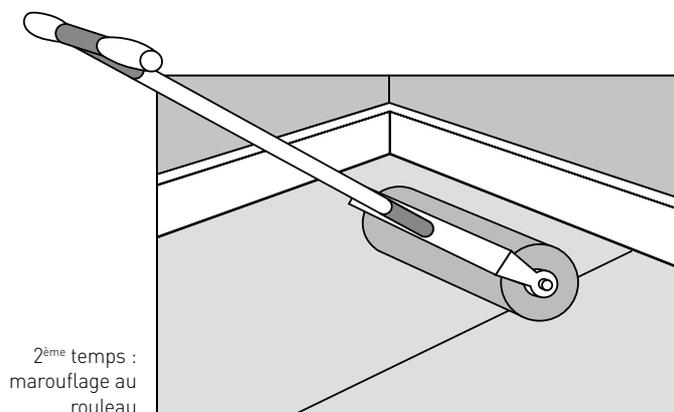
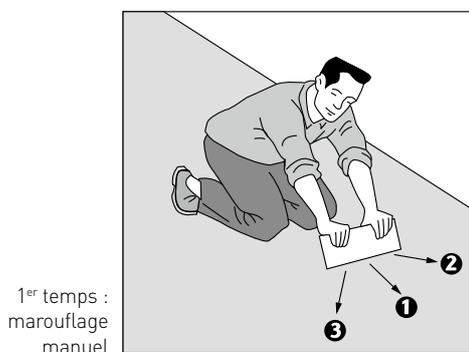
- Diviser la surface du sol en deux parties par 1 axe perpendiculaire à l'accès principal du local.
- Mettre en place la première lame, puis progresser suivant l'axe tracé (voir schéma).
- La première dalle de la deuxième rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les trois rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-dalle. Le report de joint tous les deux rangs, étant moins esthétique.
- D'autres types de poses sont possibles : poses en chevrons, calepinage spécifique...
- Maroufler soigneusement afin de favoriser l'adhérence.



## 6. MAROUFLAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :

- Manuel à l'aide d'une cale à maroufler ;
- A l'aide d'un rouleau à maroufler passé sur la totalité de la surface à la fin des opérations.



## 7. FINITION

Voir chapitre "FINITIONS".

## 8. MISE EN SERVICE - CIRCULATION

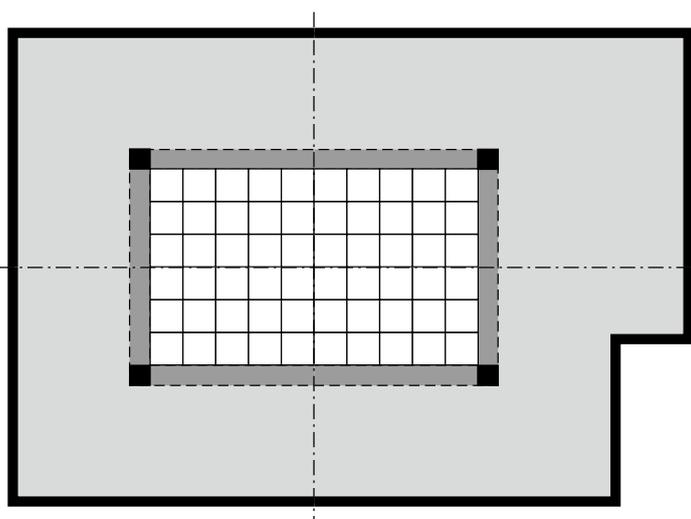
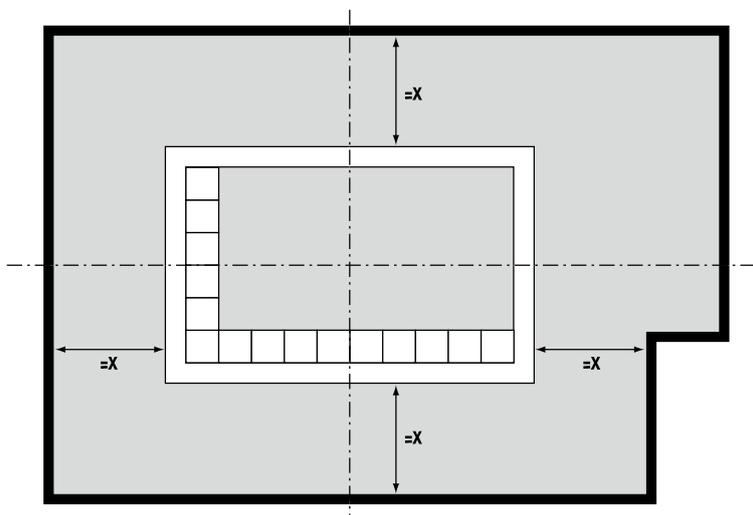
Pour un trafic pédestre normal, 48 heures après.

- Aménagement ou mise en place de mobilier 72 heures après la pose.
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

## 9. CAS PARTICULIER DE POSE AVEC DECOR &amp; FRISE

- Procéder à une mise en situation du décor de manière à l'équilibrer par rapport à la forme de la pièce.
- Dans un souci esthétique et pour faciliter la mise en œuvre, s'assurer que la dimension du décor central soit un multiple du motif de dalle à poser.
- Tracer les axes perpendiculaires



- Commencer par le remplissage de la partie centrale en suivant les axes de pose,
- Mettre les pièces d'angle en place.

- Positionner la frise périphérique en faisant s'accorder les motifs dans les angles,
- Compléter par la pose du revêtement en périphérie

